

# Chapitre 2

---

## *Infitah*, globalisation et corruption

**Rachid Tlemçani**

La crise actuelle algérienne a pour origine le mode transition d'une économie administrée à une économie de marché, euphémisme utilisé pour désigner le développement forcené de l'économie de bazar. En effet, dès que le nouveau clan, sous la houlette de Chadli Bendjedid (1979-1992), a pris le pouvoir au lendemain de la mort du Houari Boumediène (1965-1978), il s'est embarqué dans une aventure de réforme économique. Mais c'est la chute brutale du prix du pétrole de 1985<sup>1</sup> qui a précipité cette aventure. La faiblesse congénitale du système rentier est apparu au grand jour dès que le pouvoir a réagit brutalement à ce choc pétrolier en opérant des coupures budgétaires considérables, particulièrement dans l'éducation et le social. Le désengagement social de l'État providence est perçu comme la clef de voûte de la nouvelle politique économique.

Plus d'un quart de siècle plus tard, l'État social s'est estompé certes, les pouvoirs publics continuent toutefois à moderniser le cadre juridique sur lequel doit reposer, selon le discours ambiant, une économie de marché performante au niveau local et compétitive au sein de l'économie mondiale. Cette modernisation inclut dans son lexique des notions qui étaient jusque là étrangères au vocabulaire en cours dans le pays : restructuration organique, Entreprise publique économique (EPE), actionnaires, autonomie, fonds de participation, FMI, convertibilité du dinar, vérité des prix, re-profilage (bilatéral et multilatéral), rééchelonnement, Investissement direct étranger (IDE), holdings publics, zones franches, partenariat, déficit chronique, faillite, bourse, dévaluation, marché immobilier, compression des effectifs, Conseil des participations de l'État (CPE), Programme d'ajustement structurel (PAS), retraite anticipée, bonne gouvernance, dissolutions administratives, partenariat, Société de gestion de participation (SGP), privatisation, chômage... et conteneurs. Cette mini-révolution législative<sup>2</sup> a donné naissance non pas à une économie de production de valeur ajoutée mais à une économie de bazar avec les conséquences que cela entraînent dans les comportements et habitudes des Algériens à l'égard du travail producteur

de richesse. Sans surprise, la prise de décision est devenue très opaque et les rapports sociaux sont devenus régis par des intégrismes et des archaïsmes renvoyant aux calendes grecques la transition démocratique.

En effet le cadre législatif se trouve aujourd'hui considérablement normalisé pour tout ce qui touche à l'activité du secteur économique. La modernisation du cadre juridique reste marquée toutefois par un formalisme excessif et une démarche bureaucratique contraignante. Au lieu de mettre en place un État régulateur, au-dessus de la lutte des clans, les dirigeants algériens ont produit un État de production de lois dans lequel la bonne gouvernance reste, tout compte fait, un discours en soi.

En dépit de l'anarchie de façade caractérisant la réalité immédiate, pour reprendre une expression de Friedrich Hegel, une certaine logique interne sous-tend l'*infitah*<sup>3</sup> en cours depuis le début des années 1980. Tant attendue, la croissance économique forte et durable n'est même pas au rendez-vous à la veille des échéances présidentielles de 2009, le prix du pétrole ne cesse pourtant de grimper pour atteindre 93 dollars le baril en octobre 2007 alors qu'il avait atteint 5 dollars le baril en 1986<sup>4</sup>. Si l'accroissement considérable des revenus énergétiques a permis à l'État de réduire son endettement extérieur, il en a contribué à fragiliser davantage l'économie nationale en amplifiant sa dépendance vis-à-vis des fluctuations du marché pétrolier mondial.

En attendant cette croissance, l'économie de bazar, avec ses réseaux de corruption dans l'économie mondiale et ses relais au sein de la classe politique, continue à s'installer profondément au sein de la société toute entière. Le transfert des monopoles d'État au secteur privé a rapidement permis l'émergence des oligopoles se partageant la rente énergétique dans une lutte de clans, unique dans les annales de cette jeune nation, une lutte qui a failli prendre dans ses entrailles ses protagonistes et toute la société dans son sillage<sup>5</sup>. Le pays se trouve ainsi piéger dans une impasse politique comparable à celle de la fin d'un règne pendant que l'État rentier continue à se redéployer au niveau sécuritaire à travers tout le territoire national, comme si la crise de légitimité n'est qu'une simple question de modernisation formelle des institutions étatiques.

Un des problèmes clefs de la réforme algérienne réside dans le fait que le pouvoir avait conçu que le passage à l'économie de marché relevait d'un processus exclusivement interne. Selon les tenants de cette vision réductionniste, cette transition n'a pas de relation directe avec la globalisation en dépit du fait que plus de 95 pour cent des recettes des exportations proviennent de la vente des hydrocarbures sur le marché international, marché sur lequel l'État algérien n'a aucun droit de regard. Contrairement à cette vision véhiculée par des experts, aussi bien locaux qu'internationaux, le succès de la transformation de l'économie administrée en une économie de marché nécessite une assistance externe soutenue<sup>6</sup>. Cette mutation renvoie donc à un processus qui prend en considération les données aussi bien locales qu'internationales. On ne peut donc aborder la crise algérienne dans toute sa complexité sans tenter d'intégrer dialectiquement ses facteurs endogènes et ses

acteurs exogènes. Une stratégie économique est vouée à l'échec sans acteurs en mesure de la matérialiser.

### **Mondialisation et nouvelle économie politique**

C'est à partir de la fin des années 1970 que le néolibéralisme commença à remplacer progressivement le modèle keynésien. Le tournant s'achève en 1979 lorsque la Réserve fédérale des États-Unis (FED) décide d'augmenter brutalement les taux d'intérêt. Dès 1980, au sommet de Venise, la lutte contre l'inflation devient la priorité, la référence à l'emploi devient secondaire et la crise de la dette des pays du Sud est ouverte. La phase néolibérale de la mondialisation, perçue comme une tendance irréversible de la modernité inscrite dans le développement technologique ou l'universalisme démocratique, est mise en branle à cette période, période qui a coïncidé avec la prise du pouvoir du clan de Chadli Bendjedid.

Créé en 1975 pour discuter de façon informelle des questions financières et économiques, le G7 trace en effet les grandes orientations d'une mondialisation soumise à l'exigence du profit et conformes aux intérêts des multinationales et des autres groupes d'intérêts. Les recommandations de ce club de pays les plus riches de la planète sont mises en oeuvre par les institutions internationales comme le FMI, la Banque mondiale et l'OMC<sup>7</sup> dominée, elle aussi, par les mêmes pays.

Le G7, devenu le G8 en incluant la Russie, joue un rôle actif dans le pilotage de la phase néolibérale de la mondialisation. Cette nouvelle doctrine repose sur le triptyque stabilisation, libéralisation et privatisation. Elle est connue sous l'appellation du «consensus de Washington», formalisée par John Williamson. Cette nouvelle économie politique repose sur 6 grands principes: libéralisation financière, libéralisation commerciale, privatisation du patrimoine national, dérégulation, discipline fiscale et protection des droits de propriété intellectuelle des multinationales. Pour imposer ces politiques, le G8 s'appuie sur les institutions financières multilatérales, la Banque mondiale et le FMI, dans lesquelles il dispose de la majorité du capital et par conséquent de la prise de décision dans ce club. L'OMC est le point nodal de ce cadre institutionnel de la mondialisation

En Occident, la mondialisation signifie l'exportation des capitaux et du savoir managérial vers les pays les moins développés, d'une part et d'autre part, la délocalisation d'activités industrielles dans ces mêmes pays, les Africains et les Arabes, pour rappel, n'ont pas encore bénéficié de cette restructuration industrielle. Présentée uniquement sous aspects positifs, cette mondialisation est assimilée à un bien public donc il n'y a pas d'alternative à ses forces économiques. Par contre, elle signifie dans les autres pays les PAS (programmes d'ajustement structurel), dévaluation de la monnaie locale, fermeture des unités économiques, précarité, conflits de basse intensité, immigration clandestine et... nouveaux mécanismes de privatisation du patrimoine national.

Mais envisagée en tant que stratégie des puissances politiques, la mondialisation néo-libérale traduit en effet un mouvement de recomposition des territoires politiques et des pouvoirs publics à l'échelle planétaire. Ce mouvement peut-être assimilé,

d'une certaine manière, à une nouvelle guerre mondiale qui ne passe plus seulement par les moyens de la guerre, de type conventionnels, mais aussi par la libéralisation des échanges. L'ouverture commerciale doit se faire toutefois, selon le discours ambiant, « dans le respect d'un commerce mondial équilibré ». Ironiquement, les pays qui ont toujours eu de meilleures performances de croissance s'abritent derrière des protections tout en prônant une libre circulation des marchandises, à l'exception de la force de travail. Par ailleurs, l'on sait fort bien que tous les pays n'ont pas la même capacité à exporter et qu'il faut créer les conditions pour les y aider. Par devoir de solidarité, n'est-il pas opportun de tracer de nouvelles routes commerciales Sud-Sud, en complément de la route Sud-Nord héritière de l'ère coloniale ?

Selon le rapport 2006 de la Cnuced, les recommandations des années 1980 et 1990 imposées par la Banque mondiale et le FMI aux pays du Sud n'ont pas donné les résultats escomptés. L'ouverture commerciale tous azimuts n'a eu d'autre résultat que celui de rompre le processus de maturation des entreprises locales et par conséquent le transfert technologique n'a pas eu lieu. Les démantèlements tarifaires, de leur côté, ont privé le Trésor public de ces pays de recettes fiscales difficilement remplaçables<sup>8</sup>.

### Réformes économiques et immobilisme

Il semble que les dirigeants algériens sous la houlette de Chadli Bendjedid aient bien compris les nouveaux défis que l'Algérie devait faire face aux enjeux imposés par la globalisation et la nouvelle division internationale du travail. Ils ont ainsi décidé en effet de réformer radicalement le modèle économique qui a fait pourtant la fierté de ces mêmes dirigeants. D'une réforme à une autre, les gouvernements qui se sont succédés ont tenté de changer toutes les institutions clefs sous-tendant le régime politique. Elles ont tenté de tout réformer, les unités industrielles, les banques, la constitution, les assurances, l'école, la justice, l'administration, la famille, l'agriculture, l'armée, jusqu'au FLN, parti ayant symbolisé la légitimité historique durant un demi-siècle. Ces réformes et contre-réformes sont susceptibles de transformer l'Algérie en un laps de temps très court, selon le discours officiel, en un nouveau État émergent capable de jouer un important rôle au sein des concerts des nations alors que le pays couvrait déjà une « sale guerre ». Dans cette perspective, trois dates ont marqué radicalement l'*infitab*: 1988, 1995 et 2001. La réforme de 1988 avait octroyé l'autonomie de gestion aux EPE. Ces dernières n'étaient plus gérées par l'État mais par les Fonds de participation qui le faisaient pour son compte. L'État se déchargeait ainsi de la gestion directe des EPE. Les premières EPE qui devaient passer à l'autonomie étaient les banques et les assurances. L'objectif ultime était la séparation de la sphère politique de la sphère économique. Ce changement radical devait se réaliser sans concertation sérieuse avec les acteurs sociaux—les opérateurs économiques et les syndicats—évoluant dans un environnement international de plus en plus idéologisé en dépit du discours de la neutralité politique de la globalisation. Une deuxième grande réforme est mise en application en 1995, elle supprimera les 8 fonds de participation pour mettre à leur place 16 holdings publics. Ces dernières

structures avaient la particularité de détenir un droit de propriété sur les capitaux des entreprises publiques. Les holdings publics ont mis à l'activité 150 entreprises nationales et plus de 500 entreprises locales insolubles. Cet assainissement devait, selon les textes, ouvrir la voie au démantèlement et par conséquent à la privatisation de l'énorme appareil économique construit à la suite d'une politique d'austérité pour « le triomphe du socialisme algérien ». Toutes les entreprises publiques sont éligibles, selon l'ordonnance du 26 août 1995, à la privatisation. En 2003, Ministère de la Participation et de la promotion de l'investissement (MPI), répertoriait 1200 entreprises à privatiser, 382 entreprises étaient considérées comme viables, dégagant des excédents d'exploitation. Une décennie plus tard, le premier bilan de ce lent et opaque processus est bien mitigé. La privatisation n'a touché que 333 entreprises publiques, à en croire le Conseil des participations de l'État (CPE). Pour accélérer les opérations de privatisation, on a même proposé de les vendre au dinar symbolique au risque de voir l'outil de production disparaître<sup>9</sup>.

En 1999 la réforme bancaire en cours fut interrompue sous le prétexte qu'il fallait d'abord recapitaliser les banques publiques avant de les privatiser parce qu'elles ont accusé une masse de créances douteuses. Plus de 500 milliards dinars ont été injectés dans le secteur en plus des 700 milliards dinars qui leur avaient été consacrées dans cette recapitalisation<sup>10</sup>. En août 2001, la nouvelle équipe dirigée par le Président Abdelaziz Bouteflika, a élaboré, à son tour, une autre réforme du secteur public.

Comme ses prédécesseurs, le nouveau Président de la République voulait mettre fin à l'incurie et à la gabegie qui régnait dans ce secteur. A cette fin, il a promulgué une série de lois et d'ordonnances mettant ainsi fin au mode de gestion du secteur économique prévalant. En décembre 2002, 39 Sociétés de gestion de participation (SGP) et 19 entreprises de groupes ont remplacé le système des holdings publics. Les SGP sont chargées de gérer pour le compte de l'État les capitaux que celui détient dans les EPE.

En effet les actionnaires des SGP et du Groupe ne sont en réalité des propriétaires que dans les textes. L'État détient de facto les capitaux et peut les reprendre ou décider d'une autre affectation à tout moment sans leur donner aucune explication. En plus clair, on est revenu au système des fonds de participation, système économique qui était inapte à mener les réformes structurelles.

Depuis la création du MPPI (Ministère de l'Industrie et de la promotion des investissements), les SGP qui gèrent une partie non négligeable du secteur public économique se retrouvent sans tutelle. Les SGP se sont contentées d'expédier les affaires courantes et de mettre en œuvre des résolutions héritées du défunt MPPI. Plus grave encore, de nombreuses SGP n'ont, à ce jour, pas tenu leur assemblée générale d'examen de comptes. Tout compte fait, le coût financier de l'*infitah* économique a dépassé 30 milliards de dollars, le Trésor public n'a pas vu encore la fin de cette aventure.<sup>11</sup>

L'étude de l'économie algérienne permet de constater que le pays a enregistré une forte croissance économique durant la période de 1960 à 1985. Elle a été de

L'ordre de 6% par an alors qu'elle a été de 1,3%, soit moins que les 2,2% de croissance démographique, durant la période de 1986 à 2000<sup>12</sup>. Elle est de l'ordre de 5% durant les cinq dernières années, mais cette croissance est principalement tirée par les recettes d'hydrocarbures. Trois secteurs « profitent » conjoncturellement de cette manne pétrolière : le secteur des hydrocarbures, le secteur des travaux publics et des transports, engagé dans un vaste programme de développement infrastructurel (routes, voies ferrées, logements) et le secteur agricole. Quant au chômage, il a été réduit tout de même de moitié en si peu de temps, selon les données officielles ; il est passé de 29% en 2000 à 15,3% en 2005. Ce taux ne doit pas refléter vraiment la réalité. Comme indicateur révélateur, un nombre croissant de jeunes *barragas*, les damnés de la mer, préfèrent tenter de rejoindre, dans des embarcations de fortune, la rive Nord de la Méditerranée que d'espérer un job décent<sup>13</sup>.

Si l'accroissement considérable des revenus énergétiques a permis à l'État de réduire son endettement extérieur, il n'en a pas moins contribué à fragiliser l'économie nationale en amplifiant sa dépendance vis-à-vis des fluctuations du marché pétrolier mondial. Les exportations hors hydrocarbures représentent en 2007 moins d'un milliard de dollars, soit 4% des importations, alors que la facture des importations augmente d'une année sur l'autre pour atteindre 22 milliards de dollars dont 4 milliards pour la facture alimentaire!

### **Étranglement financier et programmes d'ajustement structurel**

La période de l'argent facile des années 1970 et 1980, marquée par la hausse des cours des matières premières et de l'accès trop facile au marché financier international s'est brutalement arrêtée vers la fin des années 1980. Ainsi l'accès au marché financier à moyen et long terme a commencé à devenir de plus en plus fermé virtuellement pour de nombreux pays, particulièrement pour les débiteurs ayant eu recours au rééchelonnement. Les marchés financiers sont devenus frileux avec l'avènement des crises financières dans les pays émergents de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est.

Les conditions de crédits étaient devenues les plus défavorables pour les États endettés. Toutes les formes d'assistances ont été bloquées pour l'Algérie en attendant le rééchelonnement du service de la dette extérieure. En juillet 1992, lorsque Belaïd Abdesselam fut intronisé Premier ministre, la situation économique du pays était déjà devenue catastrophique. Les réserves de change étaient brusquement tombées de 2,9 milliards de dollars à 1,7 de 1985 à 1986 milliards et n'ont pas dépassés ce niveau jusqu'à la veille de la mise en place du rééchelonnement du service de la dette en 1994. Ce volume se situait entre 6 et 7 milliards de dollars chaque année de 1990 à 1994<sup>14</sup>.

La crédibilité financière de l'Algérie s'était ainsi considérablement détériorée et les conditions d'utilisations des crédits pour financer les importations devenaient problématiques pour un État pétrolier. L'État algérien était pratiquement en cessation de paiement pourtant ces mêmes dirigeants se faisaient un point d'honneur en

payant rubis sur ongles leurs dettes dans les années 1970 et 1980, et cela s'est fait même, dans plusieurs instances, au détriment de la rationalité économique .

En avril 1993, le successeur de Belaid, Rédha Malek, signe finalement un accord stand-by avec le FMI. L'application stricte de ce plan de déstabilisation macro-économique a permis à l'État d'être éligible à un accord de Financement de facilité élargi (FFE) pour la période triennale courant du 1er avril 1995 au 31 avril 1998. Le rééchelonnement a permis dès 1995 la baisse du service à 4,3 milliards de dollars. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie jusqu'à atteindre 1 milliard de dollars en 2000. Comme la violence et l'insécurité s'aggravaient de jour en jour, bloquant les investissements productifs nationaux et étrangers, les conditions étaient réunies pour relancer la politique mafieuse de l'«import/import».

Mais une fois que les pouvoirs publics ont accepté de rééchelonner, l'Algérie n'a pas reçu pour autant l'aide financière tant promise. Un étrange étrangement financier, très rare dans l'histoire récente de l'économie mondiale, a continué à étouffer subrepticement tout un peuple<sup>15</sup>. La classe politique piégée dans une implacable lutte anti-terroriste était incapable de voir se refermer le piège de l'endettement.

Afin de desserrer cet étau, le président Bouteflika n'a pas cessé, depuis son installation, de lancer un appel pathétique au capital international. À cette fin, il a pratiquement visité tous les partenaires avec qui l'Algérie entretient des relations commerciales. Tout compte fait, ce globe trotter, de surcroît, un excellent orateur et charmeur, n'a pas réussi à les convaincre pour investir dans son pays. L'Algérie est toujours perçue comme un pays, politiquement, à haut risque, et dominée par la corruption.

### **Les investissements directs étrangers et la déstabilisation du monde arabe**

De 1990 à ce jour, l'Algérie a capté moins de 0,3% des flux des capitaux européens en moyenne par an alors qu'elle effectue 62% de ses achats et 65 % de ses exportations avec les pays de l'Union européenne. L'Algérie a capté pendant la décennie 1990-2000 à peine 30 millions de dollars en moyenne par an.

Selon le bilan que dresse le ministre de la Participation et de la coordination des réformes, Nourredine Boukrouh, à peine 500 millions de dollars ont été investis de 1993 à 2000 sur près de 42 milliards de dollars prévus pour la réalisation de plus de 43 000 projets. Seulement 5 % d'entre eux sont enregistrés au titre du partenariat. Les investissements dans les hydrocarbures ont nécessité durant la période 2000-2006 quelque 24 milliards de dollars dont 13 milliards en partenariat avec les compagnies étrangères. A la différence, l'investissement dans la production manufacturière n'atteint pas le milliard de dollars en moyenne par an. Le problème est d'autant plus inquiétant que le tissu industriel algérien constitué dans les années 1960 et 1970 court le grand risque d'être totalement déclassé, à l'échéance 2010, si le capital international continue à être allergique au marché algérien. Jusqu'en 2007, l'Algérie n'a même pas bénéficié de la délocalisation des industries polluantes et même les industries de tabac ! Il semble qu'une nouvelle économie politique reposant sur

L'industrialisation est en cours d'élaboration, une nouvelle aventure se dessine donc en perspective.

Les investisseurs se plaignent en effet d'une lourde bureaucratie mise en place et le changement rapide de règle de jeux induit par l'instabilité institutionnelle et politique. Notons que ces obstacles sont largement réduits dans les autres pays arabes, notamment au Maroc, en Égypte, et dans les monarchies pétrolières. Le capital international ne s'est pas certes intéressé pour autant au marché arabe (hors hydrocarbures), mais pour cela il faudrait au moins que la bourgeoisie locale donne l'exemple<sup>16</sup>. Le monde arabe draine moins de 5 pour cent des investissements mondiaux. Dans la nouvelle division internationale du travail issue de l'environnement géostratégique post-guerre froide, la fonction réservée à cette région est limitée exclusivement, selon toute vraisemblance, à la production des hydrocarbures et du terrorisme islamique dans une certaine mesure. Tout compte fait, l'analyse des flux financiers nous révèle que les IDE sont des investissements croisés entre pays industrialisés.

### **Le système bancaire et la mafia politico-financière**

Dans les années 1990 les banques ont été instruites à prêter à des entités privées sans évaluation de la solvabilité de ces emprunteurs. Tout compte fait, une catégorie de personnes se sont emparées de l'appareil bancaire et financier pendant que le peuple affrontait le terrorisme. Selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, «Il y a un phénomène de concentration des crédits pour des groupes privés et une situation de créances non performantes pour certains d'entre eux». Une poignée de «pseudo-industriels, toujours les mêmes, raflent l'essentiel des crédits bancaires. Le secteur privé à lui seul a bénéficié à la fin juin 2007, soit 53,5% du total des crédits alloués, contre 52,9% à fin 2006.<sup>17</sup> Le groupe Tonic emballages a bénéficié, à lui seul, de la BADR (Banque de l'agriculture et du développement rural), pour lancer son business, plus d'un milliard de dollars représentant le montant que la Banque-CNEP a prêté à l'ensemble des Algériens<sup>18</sup> ! Le ministre le CPA (Crédit populaire Algérien) perçu, comme la banque publique la plus performante, ne sera pas finalement privatisée mais reprise par une banque française, afin de clore définitivement le dossier de quelques 900 millions d'Euros de mauvaises créances. Autre exemple sur la quarantaine de « gros » dossiers, l'affaire de «l'exportation des métaux ferreux et non ferreux » aurait coûté entre 1994 et 2000 plusieurs milliards de dollars de préjudices à l'État.

Ces sommes ne sont pas souvent remboursées, le remboursement relève d'un rapport de force, de type guerrier. Certains individus sont jetés en pâture mais pas d'autres. Les banques après avoir été des banques du secteur public, elles ont tendance à être des banques du secteur privé avec les résultats catastrophiques que l'on connaît. Les recours administratifs, afin de récupérer tout ou une partie de ces créances, sont court-circuités par un système de pouvoir occulte, ce qui a provoqué une véritable saignée de capitaux publics vers le secteur privé, plus grave encore vers l'étranger<sup>19</sup>. Fausses domiciliations bancaires, surfacturations, non paiement

des fournisseurs étrangers, sociétés fictives, faux et usage de faux, prêts complaisants, fausses garanties, abus de confiance... sont les principaux moyens utilisés pour piller le système financier en profitant de la cupidité de certains responsables de banques, mais également de l'absence ou du laxisme du contrôle interne. L'émergence de groupes financiers, comme le groupe Khalifa, est l'illustration éclatante de la privatisation du système financier algérien.

Il n'y a pas virtuellement une agence bancaire et une institution financière à travers le territoire national, même dans les coins les plus reculés du pays, qui n'ont pas été éclaboussées par des affaires de malversation, de passe-droit et concussion. En 2005, les services de la Gendarmerie nationale ont traité 1038 affaires liées à la criminalité économique et financière et 689 durant le premier semestre de 2006.

Les chefs d'entreprises reprochent aux banques les garanties excessives, les délais trop longs de traitement des dossiers de crédit, les taux d'intérêt trop élevés, les retards excessifs dans les circuits de paiement. En bref, il faudrait tout un parcours de combat pour accéder au crédit alors que les banques croulent sous une masse énorme d'argent immobile. Pendant ce temps, les jeunes entrepreneurs, animés de bonne volonté, sont rabroués par les banques parce qu'ils sont perçus comme « non-solvables ».

Dans son dernier rapport « Doing Business 2008 », la Banque mondiale a classé l'Algérie à la 125<sup>e</sup> place en matière de « facilité de faire des affaires », très loin derrière la Tunisie (88<sup>e</sup> place) et juste avant l'Égypte (126<sup>e</sup> place) suivi à la 129<sup>e</sup> place par le Maroc. Le système bancaire, tel qu'il fonctionne actuellement, est incapable d'ancrer l'économie nationale aux mutations profondes que connaît l'économie mondiale.

Le système, tel qu'il est géré aujourd'hui, « constitue un danger à la sécurité nationale » n'avait-il pas déclaré Abdelatif Benachennou, à l'époque, ministre des Finances. Les banques ont accumulé des mauvaises créances, elles se chiffrent à plus de 5 milliards de dollars. La volonté politique a été toujours absente pour ouvrir le dossier de la corruption. Sous la contrainte des effets de la mondialisation, le président Bouteflika a fait toutefois adopter un arsenal de textes juridiques et mis en place des structures chargées de la lutte contre ce fléau social. Les Algériens ont même cru pour un bref moment à l'idée selon laquelle une révolution profonde est en marche dans le pays pour moraliser la vie publique. Le président Bouteflika a réitéré, à chaque occasion, son engagement à éradiquer ce fléau social<sup>20</sup>. Des lampistes habilement choisis furent même jetés en pâture pour donner l'illusion que le pouvoir est décidé cette fois-ci à « frapper » fort la mafia politico-financière. Ce « dossier rassembleur » ne sera sans doute jamais vraiment ouvert tant il met en jeu de gros intérêts et des équilibres de pouvoirs très fragiles à l'intérieur du système politique, système devenant plus liberticide à chaque conjoncture politique.

### Corruption et reproduction sociale

Le phénomène de la corruption a pris paradoxalement une nouvelle dimension avec la mise en place d'institutions démocratiques du système autoritaire. On dit communément que c'est la corruption qui se démocratise et non le système politique dans les régimes autoritaires. Les mots pour désigner la corruption sont nombreux : *tchipa* en Algérie, *bakchich* au Moyen-Orient, *pavola* en philippines, *propina* en Amérique latine, *matatibe* en Afrique centrale, enveloppes rouges en Chine, Frais commerciaux exceptionnels (FCE) en France et la lettre C dans les institutions multilatérales (FMI et Banque mondiale).

« L'Algérie est un pays miné par la corruption » avait lancé, indigné, le président Abdelaziz Bouteflika, lors d'un meeting tenu le 30 août 1999. Le constat dressé sans complaisance ne paraît pas avoir nettement changé depuis puisque « des gens incompétents, incultes et corrompus sont placés à tous les postes-clés dans le seul but d'asservir les institutions », confesse Dr Saïd Sadi, secrétaire général du RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie)<sup>21</sup>.

La pratique de la corruption dans les échanges commerciaux est en réalité très ancienne, elle est associée au développement du capitalisme. Elle a pris cependant une nouvelle dimension dans la phase actuelle de l'élargissement de la production et de la reproduction des biens et services. Il est même aujourd'hui très difficile de dissocier le néolibéralisme d'avec les pratiques de corruption. Le phénomène a pris une telle ampleur que la Banque Mondiale et les autres institutions multilatérales ont inscrit la question de bonne gouvernance dans leurs relations avec leurs clients.

C'est au lendemain des indépendances des pays du Sud que le phénomène de la corruption commença à prendre de l'ampleur au sein des élites en charge de la construction de l'État-nation. L'industrialisation forcenée entreprise dans les années 1960 et 1970 a fait amplifier considérablement ce phénomène particulièrement au niveau du commerce international. Les grands chantiers étaient devenus un excellent prétexte à d'énormes commissions versées à des dirigeants locaux et étrangers. C'est à cette époque que les gouvernements des pays démocratiques ont commencé à tolérer ouvertement des pratiques douteuses avec des fonctionnaires étrangers pour compenser éventuellement le manque de compétitivité de leurs industriels sur les nouveaux marchés émergents. Le montant des FCE en France, par exemple, est tout simplement déduit des impôts.

Le phénomène de la corruption a pris paradoxalement une nouvelle dimension avec la mise en application des lois et mécanismes de l'économie de marché à partir des années 1980. La mutation de l'économie administrée à l'économie de bazar a accru l'opacité qui entoure la gestion du patrimoine public et de ce fait les pratiques de pots-de-vin et de *tchipa* sont devenues monnaie courante. L'achat des armes dans le cadre des conflits de faible intensité a aussi contribué à l'aggravation de ce phénomène. Rares sont les États en transition qui ont institué un contrôle civil du budget militaire.

Certes les opérateurs publics n'ont pas de réelle autorité dans la gestion de leurs entreprises. Ils sont souvent sur le qui-vive en attendant de nouvelles décisions lors de chaque réunion du conseil du gouvernement. Les nominations ou les révocations des chefs d'entreprises ou d'autres responsables continuent, comme sous l'ancien régime, à se faire sur un simple coup de téléphone. Le népotisme ou la servitude constitue bien souvent le critère dominant dans le choix ou la révocation à des postes de haute responsabilité dans les structures de l'État sécuritaire. Mais il semble que les « capitaines de l'industrie » et autres cadres s'accommodent facilement avec le système de cooptation en vigueur dans notre pays. Les injonctions administratives ne les inquiètent pas outre mesure puisque ils se sont permis au vu et au su de tout le monde de se tailler un costume sur mesure de cadre dirigeant. Ce nouveau statut leur confère des privilèges considérables ne reflétant guère la qualité de leur performance. Le salaire des chefs d'entreprises et des cadres dirigeants est fixé entre 10 à 20 fois la valeur du salaire minimum alors que leurs entreprises accusent un déficit et une mauvaise gestion chronique. À ce revenu fixe s'ajoute une partie variable (censée être liée aux performances de l'entreprise) et de nombreux autres avantages en nature (location de logement, voiture de service et de fonction, billets d'avions, femme de ménage...) comparables à ceux octroyés jadis aux élites politiques de l'ancien régime. Cette tendance lourde a été maintenue est dans le nouveau statut de la Fonction publique. Tout compte fait, certains responsables algériens en attendant de s'investir éventuellement dans le secteur privé préfèrent tout bonnement gérer leur carrière et leur capital relationnel au lieu de s'investir dans le travail pour lequel ils sont rémunéré. D'autres préfèrent tout simplement vendre, sans crainte de commettre un délit d'initié, leurs « expertises » à des investisseurs étrangers.

La corruption en Algérie a atteint un tel degré que la Banque mondiale a entrepris pour la première fois, en 2003, un sondage d'opinions auprès des hommes d'affaires comptant investir en Algérie, et des entreprises algériennes. Selon ce rapport rendu public en janvier 2005, 75% des entreprises algériennes reconnaissent avoir versé des pots-de-vin lorsqu'elles ont affaire aux agents de l'État. Les coûts de la corruption représentent parfois plus de 25% du chiffre d'affaires, c'est-à-dire, plus de trois fois le montant des impôts que les entreprises versent normalement à l'État. « La corruption est une contrainte majeure dans le climat des investissements en Algérie », souligne le rapport de la Banque mondiale.

Le phénomène de la corruption a pris en effet une nouvelle dimension avec le renchérissement du prix du pétrole, à telle enseigne que la corruption est devenue une forme d'institution politique, la plus stable, dans un environnement en crise dans lequel la campagne anti-terroriste a secoué toutes les institutions, y compris l'armée. Sans grande surprise, le rapport 2007 de Transparency International (TI) attribue à l'Algérie, bien qu'il ne soit pas exhaustif, pour la 5e année consécutive, un mauvais score, la 99e place sur 180 pays classés. Ce niveau élevé de corruption entraîne un mauvais climat pour les investisseurs tant locaux qu'étrangers. A titre de comparaison, la création d'une entreprise en Tunisie prend trois jours et au Maroc sept jours tandis qu'en Algérie cela demande plus de 50 jours. Mais les institutions

multilatérales ne se réfèrent rarement à la grande corruption opérée dans les transactions commerciales internationales et se chiffrent à plusieurs milliards de dollars. Ces institutions tolèrent un seuil de corruption jusqu' à 20% de la valeur des contrats. Notons que la Banque mondiale ainsi que les autres institutions multilatérales en faisant ces enquêtes ne sont pas innocentes et exemptes de préjugés. Pour ces institutions, la non-application stricte de leurs instructions par les autorités locales, est susceptible de laisser la voie libre aux pots-de-vin et aux malversations.

L'Algérie est devenue au fil de la crise de l'État-nation un terrain de prédilection pour la corruption, les malversations et le favoritisme qui ont fini par s'imposer comme moyens privilégiés de redistribution de la rente et du pouvoir. Des journaux de la presse privée citent quasi-quotidiennement des faits et des noms liés à des opérations d'accaparement de l'argent et de biens publics et la fuite des capitaux. Ces révélations rencontrent peu ou presque pas d'échos des personnes et des institutions incriminées et ne font pas réagir les assemblées élues et la justice. Il faut dire que la prédation de l'argent et du patrimoine public ont toujours existé, y compris au temps des années de plomb. Chaque période politique « géra » à sa manière ce « dossier rassembleur ». Une des particularités de la période actuelle réside dans la base de calcul de la loi des finances. Elle est basée sur un baril de pétrole à 19 dollars alors que le prix moyen durant cette période est supérieur à 40 dollars. Il semble que les recettes restantes sont placées dans une caisse spéciale, le FRR (Fonds de régulation des recettes). Le problème avec cette combine, c'est l'absence totale de transparence dans la gestion de ce fonds. Personne ne connaît, ni les mécanismes de son fonctionnement, ni l'autorité de contrôle de ce fonds.

Le phénomène de la corruption a pris néanmoins des proportions démesurées lorsque l'État était beaucoup plus préoccupé par la lutte contre le terrorisme, laissant libre cours aux différentes pratiques de malversation. Cette vérité est même reconnue par le gouvernement lui même qui affirme que les progrès réalisés dans la lutte contre le terrorisme permettront désormais à l'État de focaliser davantage ses énergies sur la lutte contre la corruption. Ce mal est perceptible à tous les niveaux de la société, mais pire encore, il est bien souvent présent au sein même des institutions chargées de l'éradiquer.

La complexité du phénomène de la corruption ne permet pas aujourd'hui de décerner avec exactitude son volume. L'opinion publique tend souvent à rapprocher corruption, fuite des capitaux et endettement extérieur. A titre illustratif, la fuite des capitaux en Algérie était officiellement estimée à 34 milliards de dollars en 1994 alors que la dette de ce pays était de l'ordre de 30 milliards. Auparavant, l'ex-chef du gouvernement, Abdelhamid Brahimi, a estimé que le montant de la corruption s'élevait à 26 milliards de dollars représentant, comme par hasard, la dette extérieure du pays. L'ex-FIS n'avait pas hésité à manipuler à sa guise cette information dans sa campagne électorale lors des législatives de 1991 pour discréditer le règne du parti-FLN. Si l'on considère que le taux de corruption est seulement de 10 %, son volume atteindrait 5, 5 milliards de dollars avec l'application du plan de consolidation de la relance économique (2004-2009) estimait à 55 milliards de dollars.

Le phénomène de la corruption est au centre du système politique algérien. La réglementation sur les marchés publics étant systématiquement détournée, le gré à gré, étant devenu la règle dans nombre de ministères et au niveau des Exécutifs de des communes et des wilaya (province). On a tendance toutefois à faire l'amalgame entre la « grande corruption » et la « petite corruption ». La grande corruption est localisée dans les transactions commerciales internationales et se pratique au sommet de l'État. Selon le rapport 2007 de Transparency International, cette corruption prend des proportions de plus en plus inquiétantes. L'Algérie est devenue un « acteur » important de ce type de corruption. Comme par hasard, les 4 principaux fournisseurs de l'Algérie—l'Italie, l'Allemagne, le Canada et le Japon—n'ont toujours pas ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption ! L'Algérie a certes ratifié les Conventions internationales contre la corruption (ONU et Union Africaine), mais elle combat avec acharnement contre la mise en place de mécanismes internationaux de surveillance de l'application de la Convention des Nations Unies, comme elle l'a fait en décembre 2006 lors de la 1<sup>ère</sup> Conférence des États-Parties<sup>22</sup>.

Cette forme de corruption n'a rien à voir avec la petite corruption des fonctionnaires de l'administration locale. Mais là où le bas blesse, c'est que la petite corruption est devenue un phénomène banal du fonctionnement des appareils administratifs ou para-administratifs, du sommet à la base de l'État. Les seuls services fiables fournis par les fonctionnaires aux usagers le sont désormais à titre privé (faveurs ou corruption). Pour tout contact avec l'administration, l'Algérien doit faire appel son capital relationnel de crainte de subir la « hogra » (arbitraire-injustice). Plus périlleux encore, ce phénomène est en train de détruire le tissu social tout en sapant les fondements de la société traditionnelle sur lesquels la résistance coloniale s'était organisée pendant plus d'un siècle, et sur ce qui reste de cette société dans sa lutte contre le terrorisme islamique et des autres intégrismes.

Certes la corruption est paradoxalement condamnée par tout le monde. Mais cette dénonciation ne débouche presque jamais sur des procédures judiciaires et des sanctions. La campagne de lutte contre la corruption que chaque nouveau prince lance n'est en réalité qu'un feu de paille visant à lui donner une légitimité pour asseoir son pouvoir. Par exemple, le procès de l'affaire de Khalifa n'a rien révélé si ce n'est que Rafik Abdel Moumen, le P-DG du Groupe, est parvenu facilement à soudoyer plus de cent vingt hauts responsables de l'État dont quatre ministres, plusieurs magistrats et directeurs centraux.

Les enjeux de la corruption sont énormes, aussi bien pour le corrupteur que pour le corrompu. Elle permet entre autre l'intégration des élites locales dans la globalisation financière. Il y a une sorte de dépendance entre les élites locales et les élites occidentales. La corruption peut constituer un moyen de chantage privilégié détenu entre les mains du corrupteur résident dans les pays occidentaux. Il suffit par exemple de dévoiler la fortune d'un dirigeant arabe ou africain pour déstabiliser rapidement tout un pays. Cette dépendance se construit partiellement sur une convergence de stratégies réunissant un échange fonctionnel de données. Une fraction importante de ces pots de vin est recyclée dans le financement occulte des partis

politiques ou tout simplement versée dans les comptes personnels des responsables politiques ou d'entreprises.

La corruption assure une certaine forme de stabilité politique des régimes autoritaires en cooptant l'élite administrative, politique militaire et religieuse. Ces élites auraient autrement encadré la direction politique des mouvements sociaux qui sont livrés à eux-mêmes. Si l'on ne peut changer de statut ou classe sociale dans les pays démocratiques qu'après plusieurs générations de dur labeur, ce n'est pas le cas dans les pays rentiers et autoritaires. La corruption en s'institutionnalisant est devenue un mécanisme essentiel facilitant la reproduction sociale dans une économie de bazar.

### Groupes de pression et violence

Au regard des expériences qui ont eu lieu dans plusieurs pays du Sud, l'*infitah* modifie seulement les conditions d'accès à la rente tout en créant de nouvelles activités en relation avec cette dernière. Cette modernisation n'élimine pas pour autant le comportement des agents économiques motivés, dans un contexte idéologique donné, par la recherche du gain facile. Les conditions objectives du comportement rentier ne disparaissent pas en effet avec une nouvelle législation et le démantèlement du secteur économique public. Les nouvelles activités induites par la dérégulation du commerce extérieur se trouvent de ce fait beaucoup plus fructueuses et lucratives que celles qui étaient sous l'ancien régime. Cette dérégulation et la convertibilité commerciale du dinar ont permis la substitution des opérateurs privés aux opérateurs publics. On dénombre ainsi plus de 22 000 importateurs privés dont une vingtaine seulement sont parvenus à faire main basse sur le commerce extérieur<sup>23</sup>. Selon Ahmed Ouyahia, ancien chef du gouvernement, Secrétaire général du RND (Rassemblement national démocratique), « Ces lobbies activistes dans le but de détruire l'économie nationale »<sup>24</sup>. Auparavant Belaïd Abdesselam, ancien chef du gouvernement, avait écrit que 4 personnes, les « enfants gâtés de l'*infitah* », dominent le secteur des importations.<sup>25</sup>

L'*infitah* ainsi fabrique des clientèles qui renforce, en retour, ce mouvement, en tant qu'option, et contribuent efficacement à l'élargissement de sa base sociale. Ces clientèles se transforment, cependant, en clans ou groupes de pression et obligent les centres de décision à trancher en leur faveur à chaque fois que les règles de jeu deviennent contraignantes ou que se fait sentir de manière pressante la nécessité de passer à un autre ordre de régulation. Les groupes d'intérêts ont une grande capacité de nuisance, ils peuvent aisément bloquer l'avancement d'un projet concurrentiel. Mais aucun de ces groupes n'a la capacité de neutraliser définitivement les autres afin de faire avancer un projet de portée nationale. Ainsi l'armée apparaît comme une institution au-dessus de la mêlée comme un corps homogène indépendant de la lutte de sérail et une structure au-dessus de l'État mais tout gravite autour d'elle<sup>26</sup>. Cette situation est particulière au régime algérien et explique largement l'immobilisme économique, par exemple, par rapport aux pays voisins.

L'État devient ainsi le point nodal des rentiers et des prédateurs de tous les bords<sup>27</sup>. La question du contrôle de certaines institutions et structures étatiques de-

vient ainsi un enjeu fondamental amenant des individus et des groupes à entrer en conflit et à s'affronter parfois de manière meurtrière. L'enjeu fondamental de ces luttes fratricides consiste à conquérir une position forte dans la citadelle étatique. En dehors de l'État, il n'y a point de salut, à moins d'abdiquer et de se résigner à une existence paisible qui n'est guère l'abri de l'impondérabilité.<sup>28</sup>

L'exercice du pouvoir étatique, loin de déperir, se recompose et procède par délégation sous l'effet des contraintes de la globalisation et des forces internes. Le pouvoir réel par opposition au pouvoir formel se trouve désormais dilué dans une pléthore d'appareils, d'institutions et de réseaux dont leurs chefs expriment souvent beaucoup plus des stratégies de pouvoir personnel ou familial que régional ou national. Des stratégies de mobilisations et de démobilisations se déploient pour occuper ces lieux de pouvoir. La dimension idéologique des luttes est d'autant secondaire que la politique est réduite à la privatisation de l'État.<sup>29</sup>

Les enjeux de la transition politique sont énormes, tant au niveau financier que militaire. Ces réseaux ne semblent pas être prêts à céder les reines du pouvoir à une autre culture politique. La source du pouvoir dans ce jeu d'influence ne doit pas fondamentalement être remise en cause. C'est dans cette perspective que les élections législatives de 1991 furent annulées brutalement.

*L'infâtab* transforme profondément la structure sociale en redistribuant le produit social public, en réorganisant les statuts professionnels et sociaux, et en créant de nouvelles rentes de situation<sup>30</sup> Benachenhou, Abdellatif, 1998, «La mise en oeuvre de l'ajustement en Méditerranée: quelques enseignements pour l'Algérie», Colloque, Bilan du programme d'ajustement structurel et perspectives pour l'économie algérienne, organisé par le CREAD, Alger, les 14 et 15 juillet.. Durant la décennie 90 une nouvelle rente de type sécuritaire a été même engendrée. De nombreux bénéficiaires de cette rente avaient intérêt à ce que le terrorisme perdure dans le pays.

Dans un tel contexte, de surcroît, très confus, la rue devient manifestement l'instrument privilégié de la communication politique entre État et société et entre élites et peuple. Tous les grands événements qui ont secoué l'histoire post-coloniale algérienne n'ont pas été initiés par les élites, comme ce fut le cas en Europe de l'Est ou en Amérique latine, mais par les émeutes. La violence devient le mode de régulation sociale entre État et société et entre élite et peuple lorsque les institutions électorales sont prises d'assaut par des opportunistes sans scrupules<sup>31</sup>. Très atomisée et fragilisée, l'élite algérienne qui n'a pas été à l'avant-garde des luttes sociales et démocratiques a montré cependant qu'elle a une grande capacité de récupérer le mouvement social à son avantage.

## Conclusion

L'Algérie a connu plusieurs réformes et de contre-réformes pendant plus d'un quart de siècle. Plusieurs centaines de milliards de dollars ont été gaspillés pendant cette période sans avoir pour cela amorcé le décollage économique du pays. Le rééquilibrage macro-économique n'a pas entraîné de changement structurel de l'économie algérienne. Il n'y a eu de mise en place ni de mécanismes d'exportation (formation

en organisation et en marketing), ni une offre exportable en produits manufacturés. L'Algérie demeure un pays mono-exportateur. La politique des exportations hors hydrocarbures, tant proclamée par les gouvernements qui se sont succédé depuis le choc pétrolier de 1985, n'a pas eu de résultats escomptés. La tendance lourde, le tout pétrole, soutenue par tous les rentiers, anciens et nouveaux, n'a fait que se renforcer au fil de la crise de légitimité alors que l'environnement international connaît de profondes transformations dans tous les secteurs. Les éléments structurants de l'économie capitaliste n'existent toujours pas encore en Algérie. Il n'y a pas en effet de marché boursier, de marché bancaire, de marché immobilier, de marché des échanges et de marché du travail.

L'élite politique n'a pas été en mesure d'élaborer une politique économique cohérente et encore moins une stratégie de développement. L'élaboration d'une telle politique nécessite un préalable pivotant sur lequel gravite les autres : le retrait réel des forces de sécurité de la sphère politique et des affaires.<sup>32</sup> Le redéploiement sécuritaire risque autrement de se poursuivre au détriment de la promotion de la société civile et d'une nouvelle culture politique. Les tenants d'un État fort ne sont pas encore prêts à accepter, semble-t-il, les règles de jeu issues du pluralisme politique et syndical, de la loi du marché et de la liberté de presse.

Le discrédit qui frappe aujourd'hui les élites de nos sociétés n'a pas d'équivalent dans l'histoire contemporaine. L'Algérie vit depuis la mort de Houari Boumediène une crise de légitimité qui n'a fait que s'approfondir au fil de la crise de l'État-nation et chacune de ses étapes a affaibli les clans au sein du régime sans pour autant permettre l'émergence d'une nouvelle équipe assez forte et capable de mettre fin à l'immobilisme régnant dans tous les domaines, à l'exception du secteur sécuritaire se manifestant par un redéploiement considérable à travers le territoire national. L'échec de l'islamisme s'explique en partie parce qu'il n'a pas réussi à imposer une nouvelle équipe en dehors du vivier politique. Seule une nouvelle génération de leadership ayant forgé de nouvelles « constantes nationales » serait en mesure de produire une nouvelle vision susceptible de préserver la dignité humaine face la mondialisation néolibérale.

## Notes

1. Benissad, M. E., 1989-90, « L'Algérie: aspects généraux de la réforme économique. », *Annales de l'Université d'Alger*, n°4.
2. Corm, Georges, 1998, « La réforme économique algérienne: une réforme mal aimée? », *Monde*
3. Pour plus de détails sur cette grande opération, voir Tlemçani, Rachid, 1999, *État, bazar et globalisation : l'aventure de l'infitah en Algérie*, Alger: Dar el Hikma, 1999.
4. L'Algérie n'en finit pas, comme ses grands partenaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), d'engranger des revenus considérables : 8 milliards de dollars en 1998, 13 milliards l'année suivante, 32 milliards en 2004, 45,9 milliards en 2005 et plus de 60 milliards en 2007.

5. Le premier bilan de la lutte contre le terrorisme islamique est estimé à 150 000 de morts, 7000 à 15000 de disparus, un million de personnes déplacées et des dégâts matériels évalués à 20 Milliards de dollars.
6. Benachenhou, Abdellatif, 1992-93, L'aventure de la désétatisation, REMMM, n° 65. L'exemple de l'Europe de l'Est est un exemple édifiant à cet égard. Les pays de cette région qui ont réussi leur transition sans trop de « dommages collatéraux » sont ceux qui ont obtenu une aide soutenue de la part de l'Europe de l'Ouest et de la communauté internationale. Une banque spéciale fut même créée pour soutenir les investissements dans ces pays.
7. Depuis juin 1996, l'Algérie a engagé des négociations officielles pour son adhésion à l'OMC. Après plusieurs années de tergiversations et de palabres, l'Algérie reste l'un des rares pays à ne pas avoir adhéré à l'OMC. Dans la configuration politique actuelle, l'Algérie n'a vraisemblablement d'autre choix que d'adhérer à cette organisation. Cette adhésion ne se présente en réalité plus comme un choix fondamental, mais plutôt comme la dernière étape d'un long processus d'appauvrissement structurel du pays.
8. Bouzid Abdelmadjid, LA CNUCED : « Dans les pays du Sud, le libéralisme économique a échoué » *Le Soir*, 26 septembre 2007.
9. Voir la rencontre débat sur « La privatisation : Bilan et perspectives » organisée par le Forum de chefs d'entreprise, à Alger, le 10 octobre 2007.
10. Grim, Norredine, *L'économie algérienne otage de la politique*, Casbah Édition, 2004:16.
11. Benacheenhou, Abdellatif, *Les entrepreneurs algériens*, Paris : Alpha Design, 2007:11.
12. Voir Ahmed Benbitour, ex-Premier ministre, conférence donnée lors de l'Atelier de travail sur l'économie algérienne, Alger.
13. Dans un discours prononcé, à l'occasion de la cérémonie de clôture de la rencontre gouvernement-walis, le chef de l'Etat reconnaît que la jeunesse s'enlise dans une grave crise. « Les 2400 *barragas* recensés et les kamikazes d'Alger, de Lakhdaria, de Batna et de Dellys pourraient devenir bien plus nombreux si l'on n'y prenait sérieusement garde », lance-t-il.
14. Voir conférence donnée par Abdelouhab Karamane, ex-directeur de la Banque centrale, lors de l'Atelier de travail, Analyse approfondie de l'économie algérienne, organisé par le Groupe Entreprendre 2 et 3 mars 2005, Alger.
15. Tlemçani, Rachid, 2000, « L'étranglement financier », *El Watan*, juin 6,7 et 8.
16. Ce qui est extraordinaire, c'est que la bourgeoisie nationale est récalcitrante à investir dans le marché local. Le secteur privé aurait investi moins 500 milliards de dinars entre 1999-2004 alors que la fuite de capitaux est bien supérieure.
17. Voir *Le Matin*, [www.lematin-dz.net](http://www.lematin-dz.net), 17 octobre 2007.
18. Notons que le ministre de tutelle n'était pas en mesure de limoger le responsable de cette banque pour avoir accompagné un entrepreneur dans une stratégie désordonnée de surinvestissement, et surcroît, ayant une capacité très limitée de remboursement.
19. Aucun gouvernement algérien, contrairement à d'autres dans les pays du Sud, n'a tenté de récupérer, même à titre symbolique, au moins une fraction du stock de capital transféré illégalement. Selon un expert sur cette question, Jean Ziegler, une simple lettre aux banques suisses déclencherait la procédure devant aboutir à la récupération des deniers

publics, comme ce fut le cas du Mali récemment. Ziegler a affirmé: « À la commission des affaires étrangères du parlement [suisse] nous nous étonnons très souvent de cette absence d'intérêt des autorités pour les capitaux qui ont illégalement quitté l'Algérie. Par ces moyens légaux, sans aucun problème, on pourrait récupérer cet argent ». (Voir entretien accordé au quotidien *La Tribune*, 25 mai 1997).

20. « La lutte contre la corruption sous toutes ses formes et tous ses aspects demeure une préoccupation majeure de l'Etat », le président Bouteflika, à l'occasion de l'ouverture solennelle de l'année judiciaire, 29 octobre 2007.
21. *Le Monde*, 30 août 2006.
22. Voir le communiqué de l'Association algérienne de lutte contre la corruption (AACC), septembre 2007.
23. Parmi les lobbies, les plus influents, notons celui de l'importation des automobiles. Détenu par une soixantaine de concessionnaires, il a importé 900.000 véhicules les 5 dernières années, l'Algérie est devenu rapidement le plus grand marché en Afrique. Ce lobby a tout fait pour que l'Algérie n'aurait pas son usine de montage de véhicules. Renault, après moult tractations et pressions, a préféré finalement la construire au Maroc, 40% de ces véhicules importés sont fabriqués pourtant par ce constructeur. Rappelons, le projet de montage de véhicules touristiques Fatia qui a coûté au Trésor public, plus d'un milliard d'Euros, est aujourd'hui à l'abandon, il a été lancé pourtant en 1989.
24. *El Watan*, 27 octobre 2007.
25. Balaïd Abdesselam, Pour rétablir certaines vérités sur treize mois à la tête du gouvernement (juillet 1992 – août 1993). [www.belaidabdesselam.com](http://www.belaidabdesselam.com)
26. Addi, Lahouari, 2003, « Les partis politiques en Algérie et la crise du régime des 'grands électeurs' », *Le Quotidien d'Oran*, 12-15 octobre.
27. Les prêteurs ont fait main basse sur le foncier à vil prix ; ils ont fait base sur l'argent des banques publiques au point de mettre certains d'entre elles en risque de faillite ; ils se sont enrichis avant même de commencer à produire par un système honteux de surfacturation au moment de la réalisation des unités ; ils ont souvent corrompu les uns et les autres pour arriver à leurs fins. Ils ont accrédité l'idée que l'économie de marché n'est qu'une économie de bazar, de 'copains et de coquins' », Abellatif Benachenhou, les entrepreneurs algériens, p. 186.
28. Addi, Lahouari, 1995, « Violence et système politique en Algérie », *Les Temps modernes*, n°580, janvier-février, p. 64.
29. Tlemçani, Rachid, 2003, *Élections et élites en Algérie. Paroles de candidats*, Alger: Dar Chihab, p. 11.
30. Benachenhou, Abdellatif, 1998, « La mise en oeuvre de l'ajustement en Méditerranée: quelques enseignements pour l'Algérie », Colloque, Bilan du programme d'ajustement structurel et perspectives pour l'économie algérienne, organisé par le CREAD, Alger, les 14 et 15 juillet.
31. Voir Rachid Tlemçani, in *El Watan*, 10 septembre 2007.
32. « Les services de sécurité sont immergés dans la société civile. Je pense qu'ils sont allés très loin. Et je pense que le moment est venu d'assainir un peu les choses. Boumediene avait une autorité totale sur les services de sécurité. Aujourd'hui, les temps ont changé. On doit leur faire la cour pour pouvoir être nommé. Certes, le pouvoir doit avoir des

## Bibliographie

### Ouvrages

- Addi, Lahouari, 1994, *L'Algérie et la démocratie: pouvoir et crise politique dans l'Algérie contemporaine*, Paris: Éditions La Découverte.
- Belhimer, Ammar, 1998, *La dette extérieure de l'Algérie. Une analyse critique des politiques d'emprunts et d'ajustements*. Alger: Casbah Éditions.
- Benachenhou, Mourad, 1993, *Réformes économiques: dette et démocratie*, Alger: Ech'rifa.
- Benachenhou, Mourad, 1998, *Dette extérieure, corruption et responsabilité politique*, Alger: Imprimerie Dahlab.
- Benhassine, M. L., 1993, *Essais d'économie du capitalisme dépendant*, Alger: OPU.
- Benissad, Hocine, 1991, *La réforme économique (ou l'indicible ajustement structurel)*, Alger: OPU.
- Bennoune, Mahfoud et El-Kenz, Ali, 1989, *Le hasard et l'histoire, entretiens avec Belaïd Abdeslam*, Alger: ENAG, Volume 1 et 2.
- Boudersa, Maamar, 1993, *La ruine de l'économie algérienne sous Chadli*, Alger: Rahma.
- Charef, Abed, 1994, *L'Algérie: le grand dérapage*. Saint-Armand-Montrond: Éditions de l'Aube.
- Dahmani, Ahmed, 1997, *L'Algérie à l'épreuve. Économie politique des réformes, 1980-1997*, Alger: Casbah Éditions.
- El-Kenz, Ali (ed.), 1989, *L'Algérie et la modernité*, Dakar: CODESRIA.
- Entelis, John et Naylor, Philip (ed.), 1992, *Statue and Society in Algeria*, Boulder: Westview Press.
- Hidouci, Ghazi, 1994, *Algérie: la libération inachevée*, Paris: la Découverte.
- Gendzier, Irene, 1995, *Development Against Democracy: Manipulating Political Change in the Third World*, Washington D.C.: The Tyrone Press.
- Goumeziane, Smaïl, 1994, *Le mal algérien: économie politique d'une transition inachevée 1962-1994*, Paris: Éditions Fayard.
- Grim, Nordine, 2004, *L'économie algérienne otage de la politique*, Alger: Les Éditions Casbah.
- Pierre, Andrew and Quandt, William, 1996, *The Algerian Crisis: Policy Options for the West*, Washington, D.C.: Carnegie Endowment for International Peace.
- Quandt, William, 1998, *Between Ballots and Bullets. Algeria's Transition from Authoritarianism*, Washington D.C.: Brookings.
- Ruedy, John, 1992, *Modern Algeria. The Origins and Development of a Nation*, Indiana University Press.
- Tlemçani, Rachid, 1999, *État baçar et globalisation. L'aventure de l'intitah en Algérie*, Alger: Dar el Hikma.
- Tlemçani Rachid, 2003, *Élections et élites. Paroles de candidats*, Alger: Dar el Chihab.
- Vandewalle, Dirk (ed.), 1996, *North Africa: Development in a Changing World Economy*, St Martin's Press.
- Yafsaf, Abdelkader, 1984, *Le processus de légitimation du pouvoir militaire et de la construction de l'État en Algérie*, Paris: Anthropos.

**Articles**

- Abdoun, Rabah, 1993, « L'économie algérienne à l'épreuve de l'ajustement structurel », *Naqd*, janvier-mars.
- Abdesselam Belaïd, 2007, Pour rétablir certaines vérités sur treize mois à la tête du gouvernement (juillet-1992-août 1993) ; [www.belaid.abdesselam.com](http://www.belaid.abdesselam.com)Addi
- Addi Lahouari, 2003, « Les partis politiques en Algérie et la crise du régime des 'grands électeurs' », *Le Quotidien d'Oran*, 12-15 octobre.
- Arat, Zehra, 1988, « Democracy and Economic Development: Modernization Theory Revisited », *Comparative Politics*, vol. 21, n° 1.
- Arduin, Caroline, 1995, « Économie algérienne: quelles perspectives? », *Monde arabe: Maghreb-Machrek*, n° 14, juillet-septembre.
- Benachenou, Abdellatif, 2007, « Les entrepreneurs Algériens », Paris : Alpha Design.
- Benachenou, Abdellatif, 1992/93, « L'aventure de la désétatisation », *REMMM*, n° 65.
- Bayard, William, 2003, « Algérie contre-performances économiques et fragilité institutionnelle », *Confluences Méditerranée*, n° 45, Printemps.
- Chase, Robert, Hill, Emily et Kennedy, Paul, 1996, « Pivotal States and U.S. Strategy », *Foreign Affairs*.
- Corm, George, 1992, « Pétro-dollars, endettements et reconquête des pays pauvres: les habits neufs de la domination néo-coloniale », *Le Monde Diplomatique*, avril.
- Corm, Georges, 1998, « La réforme économique algérienne: une réforme mal aimée? », *Monde arabe: Maghreb-Machrek*, n° 139, janvier-mars.
- Entelis, John, 1999, « SONATRACH : The Political Economy of an Algerian State Institution », *Middle East Journal*, vol. 53, N° 1, Winter.
- Gendzier, Irene, 1998, « Play it again, Sam : The Practice and Apology of Development », *New Political Science*, Volume 20, Number 2.
- Hidouci, Ghazi, 1995, « L'Algérie peut-elle sortir de la crise? », *Monde Arabe: Maghreb-Machrek*, n°149, juillet-septembre.
- Layachi, Azzedine, 2001, « Reform and the Politics of Inclusion in the Maghrib », *Journal of North African Studies*, Volume 5, issue 3.
- Leca, Jean et Levau, Rémy, 1993, « L'Algérie: démocratie, politiques économiques et demandes sociales », *Monde arabe: Maghreb-Machrek*, n° 139, janvier-mars.
- Sarri, Djilali. « L'ajustement structurel » *El Watan*, 4, 5 et 6 Novembre 1998.
- Tlemçani, Rachid et Hansen, William, 1989, « Development and the State in post-colonial Algeria », *Journal of Asian and African Studies*, n°24.
- Tlemçani, Rachid, 1990, « Chadli's Perestroika », *Middle East Report*, n° 163.
- Tlemçani, Rachid, 1999, « Pouvoir et Infitah en Algérie », *Le Quotidien d'Oran* et *La Nouvelle République*, les 17 et 18 mai. Cet article a été aussi publié en arabe in *Savt El Abrar*, le 30 mai.
- Tlemçani, Rachid, 1999, « L'étranglement financier : enjeux », *El Watan*, 11 et 12 novembre.
- Yaker, Fayçal, 1990, « L'ajustement structurel dans le tiers-monde », *CREAD*, n°21, 1er trimestre.
- Zartman, William, 1984, « L'élite algérienne sous le Président Chadli Bendjedid », *Maghreb-*